

TRIBUNE DE GENÈVE : Courrier des lecteurs

Parution du lundi 11 mai 2009

Clairvoyance, habileté et modestie

Chêne-Bougeries, le 8 mai 2009

Le Tribunal fédéral donne raison à « Temps présent » face à un expert-psychiatre vaudois réputé. (Voir édition des 2-3 mai 2009)

Si Monsieur Gérard Salem est furieux d'avoir passé pour un expert.-psychiatre incompetent, qu'il se rassure en reconnaissant que la psychiatrie n'est pas une science exacte. Elle ne guérit pas à coups de bistouri et d'appareils ultrasophistiqués. L'appréciation personnelle des psychiatres, qu'ils soient experts ou non, peut donc faire fausse route. Le sage n'affirme rien qu'il ne prouve. L'hérédité, les antécédents avant, pendant et après la grossesse, ont une incidence certaine sur le comportement d'un individu. Les juges préfèrent désormais, s'entourer d'un autre avis que le leur, pour se protéger avant tout, de la fatale erreur. Deux avis valent certes, mieux qu'un seul. Mais à voir aussi où cela en a conduit certains, m'est avis qu'il eût été préférable de s'en abstenir. Des enfants, si petits soient-ils, peuvent avoir beaucoup d'imagination, voir et entendre trop de choses, s'en approprier par jeu, rage ou inconsciemment.

Alors, comme le disait Beaumarchais : « de la clairvoyance et de l'habileté ». Mais de la modestie, surtout, ajouterais-je...

Leïla Elisabeth Pellissier